

Nos
PROPOSITIONS
pour

**LA FRANCE
RURALE!**



GROUPE
MONDE
RURAL

AMÉLIORONS LES CONDITIONS D'HABITABILITÉ DES TERRITOIRES POUR CELLES ET CEUX QUI Y VIVENT

Bien que longtemps absente ou à la marge des grandes politiques publiques, la ruralité a connu ces dernières années un regain d'intérêt de la part des citoyens qui s'y projettent, y découvrent de nouveaux loisirs, s'y rendent pour se rapprocher de la nature ou y habiter. La France rurale a une **extraordinaire richesse naturelle, culturelle, économique et sociale**. Pour autant, des problèmes demeurent, à commencer par l'accès aux services.

Il est crucial qu'un **maillage de proximité et de qualité** s'établisse au plus près des personnes, quel que soit le territoire. Les ruraux ne peuvent accepter que l'amélioration de leurs conditions de vie dépende de leur croissance ou de leur densité. En parallèle, nous plaidons pour un soutien plus fort au service de l'économie locale (entrepreneuriat, agriculture, forêt, industrie) et une meilleure reconnaissance du potentiel productif des campagnes. Pour être à la hauteur du défi, des réponses innovantes et ambitieuses doivent être développées.

La perspective des élections qui se profilent nous rappelle que le maire est un acteur de proximité qui a le **pouvoir de soutenir et rassembler**. Il est l'interlocuteur privilégié des agriculteurs, des commerçants, des parents, des professionnels de santé, des entreprises et de tous les habitants de sa commune.

Confiants dans leur expertise, leur connaissance du terrain et leurs qualités humaines, nous appelons les futurs élus à faire preuve d'audace pour **bâtir une ruralité active et rayonnante**.



ŒUVRONS

POUR DES TERRITOIRES ACCUEILLANTS

La clé de l'attractivité des communes rurales réside bien dans leur **interconnexion** et leur **capacité à offrir un bouquet de services** suffisamment garni.

La santé, l'éducation, le logement et la mobilité sont des défis colossaux dans certaines régions. Nous apportons tout notre soutien aux élus qui s'intéressent à ces problématiques difficiles, et les encourageons à porter des projets ambitieux pour nos territoires ruraux.

1 PARLONS AUX JEUNES DES CAMPAGNES & DES VILLES

23% des jeunes ruraux envisagent une filière courte pour s'insérer rapidement sur le marché du travail, contre 15% des jeunes citadins.

C'est le signe de difficultés particulières pour ce public : autocensure, manque d'information ou d'occasions de découvrir le monde de l'entreprise... Inversement, les

jeunes des villes ne sont pas toujours conscients du degré d'expertise que recèlent les métiers présents en ruralité.

Une interaction des jeunes (d'où qu'ils viennent) avec les acteurs des territoires pourrait leur ouvrir de nouveaux horizons tout en stimulant le dynamisme local.



PROPOSITIONS

- **Faire connaître les acteurs économiques locaux**, en encourageant leur mise en relation avec les jeunes d'où qu'ils viennent, dans le cadre de stages, de parrainages, de programmes de découverte des métiers.
- **Créer à l'échelle des intercommunalités un évènement annuel** sur le modèle des « Fermes ouvertes », visant à faire découvrir et promouvoir les métiers disponibles.
- **Faire du lycée un acteur clé de l'attractivité économique** : accueil de jeunes stagiaires dans les entreprises rurales, organisation de rencontres « métiers & entreprises », participation à la promotion des filières agricoles et para-agricoles.
- **Favoriser l'ouverture citoyenne des jeunes sur leur territoire** : implication dans les conseils municipaux des jeunes, participation à des actions intergénérationnelles, projets de valorisation du patrimoine local.

2

OFFRONS AUX TRAVAILLEURS DES LOGEMENTS À PROXIMITÉ DE LEUR LIEU D'ACTIVITÉ

La crise du logement accentue vivement la problématique de l'emploi en ruralité. De nombreux départements ruraux enregistrent un taux de vacance supérieur à 11%, alors que d'autres peinent à maintenir des solutions d'hébergement pour les locaux en raison d'une **forte pression touristique**.

L'ADN du Groupe Monde Rural se résume dans une **vision équilibrée des territoires**, et notamment par une **politique de l'habitat** qui tient compte des besoins exprimés par les entreprises, et non pas seulement les attentes à des fins résidentielles ou de loisir.



PROPOSITIONS

- **Ramener les délais d'acquisition des biens** sans maîtres à 10 ans pour les biens situés dans des communes rurales.
- **Simplifier les démarches** de réhabilitation du bâti vacant et encourager davantage les propriétaires à faire fructifier leur bien.
- **Calibrer l'offre de logements locatifs** en veillant à l'équilibre entre les destinations concurrentes des biens immobiliers mis sur le marché (hébergement touristique, saisonnier, résidentiel ...).
- **Promouvoir une politique de l'habitat** qui prenne en compte les enjeux de sobriété foncière.
- **Développer des aires d'accueil pour saisonniers** avec des services dédiés (eau, électricité, etc.) distinctes des espaces dédiés à l'habitat des gens du voyage.

3

CONSOLIDONS L'INGÉNIERIE TERRITORIALE POUR UNE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Face aux carences qui affectent notre système de santé en ruralité, il est nécessaire d'apporter une ingénierie solide pour garantir une offre de soins de proximité, pluridisciplinaire et construite en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

C'est en veillant à ce que chaque citoyen – et en particulier ceux vivant en milieu rural – bénéficie des mêmes droits et des mêmes

services qualitatifs, qu'une véritable justice territoriale en matière de santé adviendra. La promotion du développement d'un service global, personnalisé et attentif, reposant sur un guichet unique et des **services de proximité adaptés aux territoires ruraux**, permettra de renforcer l'accompagnement humain dans l'ensemble des prestations sociales.



PROPOSITIONS

- **Soutenir la création de maisons et centres de santé pluriprofessionnelles**, ainsi que les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) par des appuis administratifs et logistiques.
- **Impulser des démarches territoriales de santé** (diagnostics, communication, innovations) pour intégrer les besoins spécifiques des habitants ruraux.
- **Renforcer la prévention de proximité** (santé mentale, dépistages, accompagnement des aidants, risques professionnels) via des actions régulières sur le terrain.

4 PERMETTONS AUX SENIORS DE BIEN VIEILLIR DANS LES TERRITOIRES RURAUX

17,5% des populations rurales ont plus de 65 ans, contre 13,8% des populations urbaines. Au sein de la population des plus de 65 ans, 30% des personnes vivent seules dans les zones rurales.

Permettre aux seniors de rester vivre en ruralité, c'est leur offrir l'occasion de **rester à proximité de leur famille et de leur lieu**

de vie mais aussi de contribuer au lien social (notamment développer le lien inter-générationnel).

Il est donc impératif d'agir pour mettre en place des moyens qui leur permettent de **rester à domicile ou leur proposer des lieux d'accueil**, adaptés à chacune et à chacun.



PROPOSITIONS

- **Offrir des services dans le cadre de l'accompagnement à domicile** : évaluation personnalisée des besoins et définition d'un plan d'aide (heures d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance...).
- **Proposer des aides à l'adaptation des logements** (handicap ou perte d'autonomie).
- **Développer des solutions d'habitat intermédiaire** qui permettent aux seniors des territoires ruraux de rester dans leur village et de poursuivre une vie autonome dans un lieu adapté et sécurisé.



5

GARANTISSONS LA MOBILITÉ, FACTEUR D'ACCÈS À L'EMPLOI ET AUX SERVICES

La mobilité est un enjeu central des territoires ruraux. En 2019, les habitants des territoires ruraux parcouraient au quotidien 33% de distances de plus que la moyenne des Français. Cette **dépendance accrue aux déplacements** souligne l'importance d'investir dans des solutions de transport adaptées, capables d'assurer un accès équitable aux services essentiels.

Une **mobilité mieux organisée** constitue également un levier économique majeur, en facilitant l'accès des entreprises aux compétences locales et en renforçant l'attractivité des territoires pour l'implantation d'activités nouvelles.



PROPOSITIONS

- **Favoriser l'accès des jeunes ruraux au permis de conduire**, et intégrer les besoins des établissements d'enseignement dans les schémas de mobilité.
- **Créer un moratoire sur les fermetures de lignes ferroviaires**, investir davantage sur les lignes régionales en vue de relier le « dernier kilomètre ».
- **Développer les navettes de bus/autocars**, en encourageant les solutions de partage entre les différents publics (scolaires, travailleurs, personnes âgées...).
- **Développer le covoiturage** et toute solution de transport adaptée à chaque territoire.
- **Favoriser les implantations de proximité, de commerces et de services** ainsi que la diversification des activités, au profit de mobilités douces.





CONFORTONS

LA VOCATION PRODUCTIVE DES TERRITOIRES

La souveraineté alimentaire et économique repose sur des **chaînes productives territoriales complètes**, intégrant agriculture, industrie et énergie. Les communes rurales doivent pouvoir soutenir ces maillons stratégiques, essentiels à la résilience nationale et à l'emploi local.

L'une des forces de notre pays réside dans le **potentiel de ses territoires**. Leur **valorisation** implique le développement de l'entrepreneuriat, d'activités agricoles et forestières, une mise en marche effective de la réindustrialisation et d'une politique qui assume résolument le fort potentiel du tourisme vert.

Le soutien des maires ruraux doit permettre de promouvoir le rôle de ces activités dans la décarbonation et le développement de communes modernes et innovantes.

1 AMÉNAGEONS LES RÈGLES D'URBANISME ET LA VOIRIE EN TENANT COMPTE DES BESOINS ÉCONOMIQUES

Les acteurs économiques (agriculteurs, forestiers, sociétés de transports, entreprises) et leurs représentants doivent être **consultés en amont** de toute modification des règles d'urbanisme et de toute opération d'aménagement susceptibles d'impacter les conditions d'implantation des entreprises et leur activité économique.

À titre d'illustration, certains aménagements sont incompatibles avec la circulation des engins de travaux agricoles ou forestiers, de grumiers, de poids lourds.

Tout projet d'urbanisme doit être pensé à l'échelle des territoires.



PROPOSITIONS

- **Veiller à ce que les opérations d'urbanisme en matière de logement soient compatibles** avec les objectifs de développement économique, et réciproquement.
- **Prendre en compte les besoins des entreprises** dans la délivrance des permis de construire.
- **Adapter la voirie aux caractéristiques des véhicules et engins de notre époque**, tout en systématisant la concertation sur les arrêtés municipaux susceptibles de restreindre la circulation.
- **Accroître la coopération des municipalités avec les experts techniques**, juridiques, financiers et les opérateurs fonciers (EPF, Safer, Conservatoire du littoral) pour renforcer la conformité des projets de développement aux objectifs de sobriété foncière.

2 RÉINDUSTRIALISONS LE CŒUR DES TERRITOIRES

Dans un contexte géopolitique incertain, les questions de souveraineté économique sont revenues sur le devant de la scène du débat public. Les acteurs économiques concernés regrettent que de **nombreux freins ralentissent leur installation ou leur développement**.

Les contraintes réglementaires et les clivages sociétaux qui pèsent sur le secteur privé se sont multipliés au cours des dernières années. L'industrie est pourtant un vecteur de solutions pour les territoires, elle soutient la **croissance** et crée des **emplois**.



PROPOSITIONS

- **Soutenir l'implantation et le maintien de sites industriels** au cœur des territoires, notamment par la maîtrise de la fiscalité locale et la prise en compte de ces besoins dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT...).
- **Porter l'ambition d'une grande opération de réhabilitation des friches industrielles et commerciales** dans une optique de sobriété foncière.
- **Faciliter le développement de projets industriels.**

3 SÉCURISONS LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La sécurité est devenue un **sujet central**, qu'il s'agisse des atteintes volontaires ciblant certains secteurs clés ou des lacunes systémiques pour faire face à des calamités qui pénalisent gravement notre économie.

15093 vols à l'étalage ont été constatés en 2022 dans les communes rurales, **15889 faits d'atteintes aux biens agricoles et forestiers** ont été constatés en 2023, **489 procédures judiciaires ont été engagées pour vol de bois** en 2024, **2501 faits de violence ou incivilité** visant les élus en 2024. Chaque année, des dizaines de milliers d'hectares sont détruits par la faune sauvage (protégée ou non), les populations de gibier, et plus de **10000 animaux d'élevages sont tués** par des prédateurs tels que le loup.

À la campagne, les activités économiques ont pour particularité d'être moins protégées car elles s'exercent souvent dans des lieux ouverts et isolés.

Qu'il s'agisse d'activisme militant, de délinquance ordinaire, du nombre d'agressions croissantes à l'encontre des élus, ou d'un manque de soutien pour endiguer les catastrophes qui impactent de nombreux secteurs, ces événements aux conséquences néfastes pour les ruraux doivent être mieux maîtrisés. Ils nécessitent un **renforcement des capacités de prévention, d'intervention** et le cas échéant **d'investigation** pour un traitement pénal efficace des délits constatés.



PROPOSITIONS

- Avec l'appui des communes, **renforcer le maillage et les effectifs du réseau de gendarmerie et de police municipale**, ainsi que les dispositifs de vigilance et de surveillance là où cela est nécessaire.
- **Adapter le degré de protection des espèces sauvages** ainsi que les réglementations environnementales en fonction de leur impact sur l'économie.
- **Encadrer la fréquentation touristique des sites de nature** qui sont également le lieu d'activités économiques (pâturages, forêts...).
- **Réaffirmer l'importance des activités économiques en milieu rural** pour l'entretien et la lutte contre l'enfrichement des paysages, la sécurité des loisirs de nature tels que le ski, et la prévention des risques naturels (incendies, inondations...).

4 CONCILIER LES ATTENTES RÉSIDENTIELLES ET LES BESOINS ÉCONOMIQUES

Depuis quelques années, un **nombre croissant de litiges** sont portés devant les tribunaux et mettent en cause les nuisances sonores, olfactives ou visuelles résultant d'activités commerciales, artisanales, agricoles, pastorales, forestières.

Ces affaires menacent parfois la **pérennité des systèmes productifs mis en cause**, alors que leur présence dans les territoires apporte des réponses aux besoins des habitants et conforte la richesse économique du pays.



PROPOSITIONS

- **Mettre en avant la vocation productive des territoires** dans les livrets d'accueil communaux à destination des nouveaux habitants ou des personnes de passage, pour assurer la bonne conciliation des attentes résidentielles ou récréatives avec les besoins économiques et leurs éventuels inconvénients.
- **Favoriser la résolution amiable des conflits**, conforter la posture des maires dans leur rôle de médiateur et identifier des médiateurs au sein des conseils municipaux.
- **Créer des instances**, outils et événements de concertation au sein de chaque intercommunalité (EPCI) en s'appuyant sur des méthodes structurées de concertation territoriale associant élus, acteurs économiques, citoyens et experts, afin de **prévenir les conflits d'usage, renforcer la transparence et faciliter la médiation locale**.
- **Doter les élus d'outils pédagogiques et opérationnels** (kits, chartes, visites de sites, supports de médiation) pour assumer pleinement leur rôle d'interface entre activités économiques, exigences environnementales et attentes citoyennes.

5 FAISONS DU TOURISME VERT UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le tourisme vert est un **facteur essentiel** de rééquilibrage économique français. Il propose des alternatives permettant de limiter les effets du surtourisme dans certains sites et de favoriser une **meilleure répartition des populations dans le pays**. Il aide à lutter contre l'isolement et ouvre des opportunités de diversification des activités économiques.

Le développement de l'agritourisme (offres d'accueil et d'hébergement), de l'oénotou-

risme, du tourisme industriel, les festivals au cœur des campagnes, la création d'itinéraires de randonnée, et de vélo-routes sont autant d'exemples d'initiatives en faveur d'un tourisme responsable.

Elles permettent de découvrir les productions locales, favorisent la connaissance, le respect mutuel et contribuent à renforcer **l'attractivité de la France rurale comme destination touristique**.



PROPOSITIONS

- **Faciliter** notamment dans le cadre des PLU l'**aménagement du bâti ancien** en structure d'accueil quel qu'en soit le propriétaire
- **Soutenir et encourager la diversification des activités économiques** vers le tourisme.
- **Sensibiliser les touristes aux activités présentes sur le territoire**, et prévenir les conflits résultant d'un usage partagé de certains espaces.





6

PLANIFICATIONS DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES ADAPTÉES AUX PROJETS DE TERRITOIRES

La question énergétique est au cœur des enjeux de territoires. Elle détermine la **sécurité des approvisionnements**, tant aux particuliers qu'aux acteurs économiques, aspect essentiel pour faire d'un lieu une « terre hospitalière ».

Les territoires ruraux ont un potentiel naturel important pour produire, en local, des **énergies renouvelables**.

Dans le cadre de circuits courts, des **solutions moins carbonées et innovantes** sont chaque jour mises en avant pour remplacer les énergies fossiles.



PROPOSITIONS

- **Structurer des systèmes solides de production d'énergies locales**, garantissant une continuité d'approvisionnements pour des industries fortement dépendantes.
- **Encourager la mixité des approvisionnements** en valorisant les potentialités locales et en veillant à leur compatibilité avec le développement durable.
- **Encourager les initiatives locales en matière d'énergies renouvelables** ainsi que les travaux de recherche pour soutenir l'innovation.



CONCLUSION

LA FRANCE RURALE, LABORATOIRE DU FAIRE & DU VIVRE-ENSEMBLE !

À l'heure où l'attractivité des territoires ruraux s'est accrue, la coopération entre les différents habitants d'un même village s'érige en modèle du vivre-ensemble pour la société française tout entière.

Alors que l'individualisme et le communautarisme s'imposent de plus en plus fréquemment, le monde rural prend le contrepied de cette tendance. À l'échelle d'un village, si l'on veut faire quelque chose ensemble, jouer au football ou organiser une fête, il faut s'entendre. Quelles que soient les divergences et les tensions, **il faut gérer ensemble des projets**. Cette nécessité est une richesse qu'il faut entretenir et promouvoir.

Pour répondre aux défis actuels, assurer la proximité géographique des services, mais également leur adaptation aux contraintes quotidiennes des habitants, la France rurale doit chercher à renforcer son intelligence collective pour **révéler des intérêts communs**. Il est devenu important de développer des objectifs identifiés collectivement, fondés sur les **échanges** et les **interdépendances**.

Les organisations de la société civile (associations, réseaux économiques, chambres consulaires, syndicats, CESER...) sont des partenaires structurants pour accompagner les médiations, apaiser et prévenir les conflits, renforcer le vivre-ensemble. **Le couple maire-société civile en constitue la clé de voûte.**

SIGNATAIRES





GROUPE
MONDE
RURAL